

COOPÉRATIVE DE RECHERCHE APPEL À CANDIDATURE CHERCHEUR 2024

Créée en 2012, la Coopérative de recherche de l'ESACM s'inscrit dans le paysage des 3^e cycles de recherche en art portés par les écoles supérieures d'art depuis 2010.

La Coopérative est un espace de travail et d'expérimentation composé de chercheur^es en résidence qui déploient, créent, partagent leurs pratiques, leurs méthodes et leurs outils au contact d'étudiant^es, d'enseignant^es et de l'ensemble des équipes de l'ESACM.

Actuellement, la Coopérative rassemble des chercheur^es et des projets qui partent d'affects et d'expériences situées, qui tentent de visibiliser des savoirs et des vécus minoritaires pour réunir et faire se rencontrer des pratiques incarnées, transdisciplinaires et non-hégémoniques.

Pour l'année 2024, la Coopérative de recherche recrute deux chercheur^es dont les pratiques s'ancrent dans cette approche.

TEMPORALITÉS

À partir de l'année 2024, le temps de travail au sein de la Coopérative de recherche se déploie en année civile.

Il se répartit en deux blocs de 5 mois compris de janvier à juin et de septembre à décembre.

À la Coopérative, le temps de présence demandé aux chercheur^es repose sur un minimum d'une semaine par mois. Ce temps peut varier et s'adapter selon l'articulation des activités de recherche individuelles et collectives. Sur place, les temps d'échanges et de partages sont fortement encouragés dans la mesure où ils permettent d'appréhender le travail de chacun^e, de faciliter la mise en route de sa recherche, tout comme le fonctionnement collégial de la Coopérative.

Les candidat^es retenus seront engagés pour une année, à l'issue de laquelle ils pourront :

- S'engager dans un Diplôme Supérieur de Recherche en Art (DSRA),
- Poursuivre leur recherche sans la finalité d'un DSRA,
- Arrêter leur recherche au sein de l'ESACM.



ÉLIGIBILITÉ

(Pas de diplôme souhaité, pas de limite d'âge, langue française ou anglaise requise).

Transdisciplinaire, cet appel à candidature s'adresse à des personnes évoluant dans le champs des arts visuels et plastiques, du spectacle vivant, de la danse, de la musique, des métiers du son, de la littérature, de la poésie, des sciences humaines, sociales et politiques, de l'histoire de l'art, des pratiques thérapeutiques, du rire... sans préférence de discipline, de médium ou de pratique, et souhaitant mettre en œuvre ou poursuivre un projet de recherche, en articulant recherche collective et pratique individuelle.

POUR CANDIDATER

Le dossier de candidature sera rédigé en français ou en anglais et envoyé sous la forme d'un fichier unique au format PDF (les dossiers envoyés par voie postale ne seront pas examinés).

Le dossier devra comprendre :

- Une note d'intention libre, pouvant prendre une forme écrite, imagée, dessinée, sonore, filmique... (Sous la forme de liens figurant dans le PDF) permettant de présenter le projet de recherche envisagé et son inscription au sein de la Coopérative (écrits : 1 à 2 pages max - son/vidéo : 4 min max).
- Une documentation du travail (portfolio de 10 pages max ou liens vers des sites, plateformes ou tous autres supports permettant d'apprécier le travail).
- Un curriculum vitæ (2 pages max).

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante : **cooperative@esacm.fr**

Date limite de réception : **vendredi 15 novembre 2024**

Pour toutes demandes de renseignements complémentaires vous pouvez vous adresser à : **cooperative@esacm.fr**



CONDITIONS D'ACCUEIL DES CHERCHEUR·ES

Une convention est signée avec chaque chercheur·e en début de résidence, qui rappelle les conditions d'accueil suivantes :

- Une bourse de recherche de 9 000 € versée en deux fois ou mensuellement de janvier à juin et de septembre à décembre.
- La prise en charge par l'ESACM d'un aller / retour par mois à hauteur de 150 € maximum.
- L'accès au plateau de la Coopérative de recherche (environ 100 m² d'espace de travail partagé) et aux locaux de l'école (ateliers, plateaux techniques, salles de séminaires, salle d'exposition, bibliothèque, etc.), ainsi qu'aux moyens humains et techniques de l'école, dans le cadre de son projet ou des projets en commun avec les autres chercheur·es.
- L'école met à disposition un logement partagé avec les autres chercheur·es situé à Clermont-Ferrand. (Ce logement fait également l'objet d'une convention).

LIENS UTILES

La Coopérative de recherche